



BRAVO LES TRIEURS !

Dans ce premier numéro de la Lettre d'info du SIRTOM de la région de Brive, un grand coup de chapeau aux 158 000 habitants du territoire pour leur mobilisation. Mais attention à ne pas relâcher les efforts...

PAGES 02 & 03

3 QUESTIONS à YVES LAPORTE

Président du SIRTOM
de la région de Brive



**EN 2009, NOUS AVIONS
304 KILOS D'ORDURES
MÉNAGÈRES PAR HABITANT
ET PAR AN, MAINTENANT
NOUS SOMMES À 171.
UNE BAISSSE CONSIDÉRABLE !**

Le Sirtom vient de fêter ses 50 ans. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué, sur cette période ?

"Je suis président du SIRTOM depuis 2002 et délégué depuis 1983, j'ai donc vu le syndicat grandir et se moderniser ! À partir des années 2000, nous nous sommes constamment adaptés aux nouvelles réglementations. Avant, on collectait et on incinérail ou enfouissait les déchets, sans se poser de questions. Nous avons créé les déchèteries, une par canton, et mis en place les conteneurs. Le résultat est spectaculaire : en 2009, nous avions 304 kilos d'ordures ménagères par habitant et par an, maintenant nous sommes à 171. Une baisse considérable !"

Il y a vingt ans, en 2005, vous avez mis en place le tri. Les objectifs sont atteints ?

"Oui, et même dépassés. Et je dis bravo aux trieurs ! Car tout ça, c'est

grâce aux habitants. Cette lettre est d'ailleurs une façon de leur dire merci. Le tri est aujourd'hui une grande réussite, mais restons vigilants pour continuer. Nous avons par exemple ajouté les restes de repas pour qu'ils sortent de la poubelle noire. Nous irons encore plus loin car tous les déchets sont à valoriser."

Quels sont les projets du SIRTOM pour les prochaines années ?

"Le traitement coûte de plus en plus cher mais il faut rester raisonnable sur les tarifs. L'objectif des dix prochaines années, c'est de favoriser l'apport volontaire vers les colonnes enterrées qu'on installe partout. Les camions ne rouleront plus la nuit, c'est moins de nuisances et moins de dépenses. D'ailleurs, dès cette année, ceux qui font le geste d'apporter leurs déchets paient 20 % moins cher. Ce n'est pas une récompense : on répercute simplement les économies sur leur facture !"



© CITÉO

une baisse spectaculaire

RÉDUCTION DES DÉCHETS : ON EST DES CHAMPIONS !

Les 158 000 habitants des 121 communes du SIRTOM de la région de Brive ont de quoi être fiers : ils figurent parmi les meilleurs de France pour la réduction des déchets. Ici, on ne reste pas les bras croisés pour protéger la planète : vous agissez concrètement, au quotidien !

L'évolution est spectaculaire : en 15 ans, la quantité d'ordures ménagères produite par chaque habitant est passée de 304 kg en 2009 à 171 kg en 2024. Cette diminution de 40 % place notre territoire bien en-dessous de la moyenne nationale qui stagne à 244 kg par habitant.

"Ces chiffres reflètent une vraie prise de conscience collective et un changement profond des habitudes", se réjouit Yves Laporte, président du SIRTOM de la région de Brive. Cette réduction significative des déchets s'explique notamment par l'adoption massive du compostage et une consommation plus responsable.

PROGRESSION CONSTANTE

La performance ne s'arrête pas aux ordures ménagères. Le tri a lui-aussi connu une progression fulgurante avec 68 kg d'emballages triés par habitant en 2024, contre seulement 40 kg en 2009 – soit une augmentation de 98 % ! La collecte du verre suit la même tendance avec 36 kg par habitant (+71 % en 15 ans).

Les déchèteries ne sont pas en reste : leur fréquentation a considérablement augmenté, avec 305 kg de déchets collectés par habitant en 2024, contre 189 kg en 2009 (+85 %). Un signe que les habitants privilégient les filières adaptées pour leurs différents déchets.

BÉNÉFICES MULTIPLES

Cette réduction des déchets génère de nombreux avantages : économies de ressources naturelles, diminution de l'empreinte carbone du territoire, maîtrise des coûts de traitement, et création d'une économie circulaire locale.

Le SIRTOM de la région de Brive et toutes les équipes qui se mobilisent au quotidien pour assurer la qualité du service tiennent à remercier chaleureusement tous les habitants pour leur implication quotidienne qui fait de notre territoire un exemple à suivre en matière de réduction des déchets. •



UN TERRITOIRE D'AVANCE

Le territoire du SIRTOM de Brive surpasse toutes les moyennes nationales :

- Ordures ménagères : 171 kg par habitant par an contre 244 kg au niveau national
- Tri : 68 kg contre 53,39 kg
- Verre : 36 kg contre 33,48 kg
- Déchèteries : 305 kg contre 246,79 kg

-40 %

C'est la diminution de la quantité d'ordures ménagères depuis 15 ans dans les 121 communes du SIRTOM de Brive.

POURSUIVONS LES BONS GESTES ENSEMBLE



ÉCONOMISEZ 20 % SUR VOS DÉCHETS !

Le SIRTOM de Brive applique une réduction de 20% pour l'utilisation des colonnes d'apport volontaire.

COMMENT ?

1. Demandez votre badge au SIRTOM
2. Utilisez les colonnes d'ordures ménagères
3. Économisez automatiquement 20 %

EXEMPLE :

Bac 120L hebdomadaire :

- Bac individuel : 197 €/an
- Colonnes : 157 €/an
- Économie : 40 €/an



DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LE TAUX D'ERREURS DANS NOS BACS JAUNES A TENDANCE À AUGMENTER.

LE TAUX DE REFUS DE TRI EST PASSÉ DE 11 % EN 2009 À 28,8 % EN 2025. PRÈS D'UN TIERS DES DÉCHETS DÉPOSÉS DANS NOS BACS DE TRI N'Y ONT PAS LEUR PLACE ET DOIVENT ÊTRE REDIRIGÉS VERS L'INCINÉRATION. IL SUFFIRAIT POURTANT DE PAS GRAND-CHOSE POUR FAIRE BEAUCOUP MIEUX.

© CITÉO

4 000 tonnes

Les erreurs de tri, ça pèse lourd : presque 4 000 tonnes de déchets mal triés par an, rien que pour les communes du SIRTOM de Brive. Et ça coûte cher : c'est du transport pour rien vers le centre de tri, du temps perdu lors du tri et de nouveau des coûts de transport pour renvoyer les déchets vers l'incinérateur.



Des erreurs faciles à éviter

Certaines confusions reviennent régulièrement dans nos bacs de tri :

- Les restes alimentaires : leur place est dans le compostage ou les bacs dédiés aux biodéchets.
- Pas de sacs fermés contenant des emballages (même bien triés !).
- Pas de textiles : ils disposent de points de collecte spécifiques.
- Pas de produits d'hygiène ou de mouchoirs en papier.
- Pas de petits appareils électriques : direction, la déchèterie.



En savoir +
www.sirtom-region-brive.net

? Comment être sûr de faire le bon choix de tri ?

EN CAS DE DOUTE, DEMANDEZ-VOUS SI C'EST BIEN UN EMBALLAGE.

OUI

» TRI



NON

» ORDURES MÉNAGÈRES



zoom sur...

DES SUPPORTERS DE POIDS À L'AFFICHE

Le SIRTOM de la région de Brive a lancé une nouvelle campagne d'affichage sur ses camions de collecte. Des visuels percutants qui mettent en scène un pack de rugby symbolisant la force collective, un troupeau de taureaux emblématiques de notre terroir, et même une majestueuse baleine bleue. Ces ambassadeurs inattendus rappellent avec humour que le tri des déchets peut peser lourd pour l'avenir de notre planète.



**MERCI
LES TRIEURS !**

Grâce à votre engagement depuis 20 ans,
c'est le poids de 12 000 packs de rugby
qui est collecté en 1 an sur le territoire du SIRTOM...

+98%
d'EMBALLAGES
triés en 15 ans

=68 kg
par an par habitant
(contre 59 kg en moyenne en France)

**20 ans de tri avec vous
pour préserver
notre environnement**
Merci

0 800 204 054 Service & appel
gratuits

www.sirtom-region-brive.net

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



**BRAVO
LES TRIEURS !**

Grâce à votre engagement depuis 20 ans,
c'est le poids d'un troupeau de 10 000 taureaux
qui est collecté en moins sur le territoire...

-40%
d'ORDURES MÉNAGÈRES
en 15 ans

=171 kg
par an par habitant
(contre 242 kg en moyenne en France)

**20 ans de tri avec vous
pour préserver
notre environnement**
Merci

0 800 204 054 Service & appel
gratuits

www.sirtom-region-brive.net

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET

LA LETTRE DU SIRTOM - #01 - JUIN 2025

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : HAKIM DJAFAR • RESPONSABLE NEWSLETTER : MARINA PAGNON • CONSEIL, RÉDACTION & MISE EN PAGE : LA FABRIK ÉDITORIALE
IMPRESSION : MAUGEIN IMPRIMERIES • 3 000 EXEMPLAIRES • DISTRIBUTION : JUIN 2025 • DÉPÔT LÉGAL : EN COURS • CONTACT : 0 800 20 40 54